

27 juin 2024
Communiqué de Presse

Anderlecht : Comptes 2023 en léger boni

L'échevine des finances Bieke Comer et le Bourgmestre d'Anderlecht Fabrice Cumps présenteront les comptes de l'année 2023 lors du conseil communal de ce jeudi 27 juin. Les résultats montrent des signes encourageants, avec un solde positif de 120 000 euros, alors que le déficit cumulé dépassait les 10 millions en 2022.

Les efforts déployés pour maîtriser les dépenses de fonctionnement et optimiser la gestion du personnel portent leurs fruits. Cependant, la situation budgétaire d'Anderlecht reste complexe. Les crises successives des dernières années ont eu un impact négatif sur les finances, et l'augmentation de la précarité ainsi que les dépenses d'investissement nécessaires pour répondre aux besoins de la population demeurent des défis.

« La situation financière de la commune d'Anderlecht reste difficile, mais cet exercice de clôture pour 2023 montre qu'avec un suivi attentif, rigoureux et une bonne gestion, nous pouvons faire des progrès pour améliorer notre situation » déclare Bieke Comer, Echevine des Finances.

« Certains avaient annoncé que la commune était "en faillite". Le résultat du compte 2023 montre qu'il n'en est rien et qu'avec méthode, nous avons réussi en un temps record à redresser la barque. Mais c'est évidemment au prix d'une gestion budgétaire plus que rigoureuse et de sacrifices importants. Certains postes importants - comme les dotations au CPAS et à la Zone de police - pèsent lourdement sur le résultat alors que les décisions se prennent à d'autres niveaux de pouvoir. L'Etat fédéral devrait donc davantage participer au financement de ces institutions de première ligne » ajoute Fabrice Cumps, Bourgmestre d'Anderlecht.



« Enfin, nous tenons à adresser un message positif à l’administration : c’est grâce aux efforts des agents que ces progrès sont possibles, et nous sommes conscients des efforts importants qui leur ont été demandés. » concluent Fabrice Cumps et Bieke Comer.